



**ARZIER-LE MUIDS**



# **RAPPORT DE GESTION**

## **2022**

**PRÉAVIS NO 11 /2023**

# TABLE DES MATIÈRES

Table des matières .....	1
1 Administration Générale .....	3
1.1 Municipalité.....	3
1.2 Conseil communal - État au 31 décembre 2022 .....	5
1.3 Greffe municipal.....	8
1.4 Personnel communal.....	9
1.5 Intérêts généraux .....	11
1.6 Informatique.....	11
2 Finances.....	12
2.1 Compte administratif .....	12
2.2 Résultat et écritures de boucllement.....	14
2.3 Bilan.....	14
2.4 Point de vue.....	17
3 Domaines et bâtiments .....	17
3.1 Forêts – Alpages et pâturages .....	17
3.2 Bâtiments communaux .....	19
4 Travaux publics, environnement et urbanisme.....	20
4.1 Urbanisme et aménagement du territoire.....	20
4.2 Police des constructions.....	21
4.3 Routes.....	22
4.4 Espaces verts .....	23
4.5 Cimetières .....	23
4.6 Traitement des déchets.....	23
4.7 Assainissement – Réseau d’égouts .....	25
5 Formation, jeunesse, culture et églises.....	25
5.1 Écoles.....	25
5.2 Bibliothèque communale .....	26
5.3 Restaurant scolaire communale.....	26
6 Sécurité publique .....	27
6.1 Police .....	27
6.2 Contrôle des habitants – Bureau des étrangers.....	28
6.3 SDIS Service de défense contre l’incendie et de secours .....	29
6.4 Protection civile.....	29
7 Affaires sociales .....	29
7.1 Accueil de la petite enfance, garderies et familles .....	29
8 Services industriels.....	30
8.1 Service des eaux .....	30
8.2 Distribution d’énergie .....	32
9 Conclusions.....	33
10 Glossaire .....	34

# RAPPORT DE GESTION 2022 AU CONSEIL COMMUNAL

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les Communes et du Règlement du Conseil communal, la Municipalité soumet à votre approbation son rapport sur la gestion durant l'année 2022 (préavis n° 11/2023).

Les comptes communaux font l'objet d'un préavis séparé (préavis n° 12/2023).

Le rapport est organisé au plus proche du plan comptable, permettant une lecture parallèle avec les comptes. Cette année, le contenu a été ramené à l'essentiel et aux faits marquants de l'année écoulée. Pour le surplus, le rapport de gestion 2021 renseigne plus en détails sur le fonctionnement et l'organisation de la Commune.

## **MESSAGE DE LA SYNDIQUE LOUISE SCHWEIZER**

Après la crise du Covid-19 et un changement de législature en 2021, nous avons connu, en 2022, plusieurs départs de nos collaboratrices et collaborateurs. A cela s'est ajouté, dans le second semestre, une sécheresse ainsi que l'ombre d'une potentielle crise énergétique ainsi que tous les préparatifs qui vont avec.

Pour ce qui est des départs, l'essentiel de ceux-ci se sont concentrés dans le service des Infrastructures. Débutant par la démission du Chef de service, puis celle de son adjoint, deux autres employé(e)s ont également décidé de relever de nouveaux défis professionnels. Cela nous a obligé à revoir l'organisation de nos services afin d'assurer les prestations nécessaires, tout en différant certaines tâches. Malheureusement, les processus de recrutement étant conséquents, un retard s'est tout de même fait ressentir dans le traitement de nos dossiers. Ensuite, c'est notre garde forestier qui a souhaité quitter la Commune, puis une collaboratrice à la bibliothèque communale en fin d'année.

Malgré ces départs, nous avons pu repourvoir l'ensemble des postes et définir une nouvelle organisation dans le fonctionnement de l'administration.

Quant à une éventuelle crise énergétique, nous avons été priés, en août, par les services cantonaux de mettre à jour nos plans de crise et de définir des mesures d'économie en matière d'énergie. Ainsi, les documents qui avaient été préparés durant la crise du Covid-19 ont été adaptés et l'ensemble de l'administration a mis en place les outils nécessaires pour faire face à une éventuelle crise énergétique. C'est avec soulagement que nous avons constaté qu'ils n'ont pas été utiles et espérons ne pas avoir à nous en servir. Néanmoins, je peux vous assurer que l'ensemble du personnel communal, sous la direction de la Municipalité, fait son maximum pour être aussi prêt que possible à faire face à une telle situation.

Vous l'aurez certainement constaté, la vie d'une administration communale n'est pas de tout repos mais nous avons à cœur d'œuvrer pour le bien de nos villages et de nos administrés.

Espérant que ce rapport vous apportera les informations nécessaires, je vous en souhaite une excellente lecture.

Louise Schweizer, Syndique

# 1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

## 1.1 Municipalité

Vous trouverez, ci-dessous, la répartition des dicastères pour la législature 2021-2026. Le seul changement à relever pour cette année, est la reprise de la délégation au Conseil intercommunal de l' AISGE par M. Berger, qui reprend la place de M. Muffat.



### Municipalité d'Arzier-Le Muids - Législature 2021 - 2026



**Louise Schweizer**  
Syndique  
078 609 45 28  
[louise.schweizer@arzier.ch](mailto:louise.schweizer@arzier.ch)

Remplaçant  
Nicolas Ray

#### Dicastères

Administration communale  
Personnel communal  
Sociétés locales  
Police  
Affaires culturelles et religieuses

#### Délégations

AISGE - Codir  
SAGGT  
Assemblée des syndicats-  
Groupe Jura-Lac  
UCV - Union des communes  
vaudoises  
Région de Nyon  
TéléDôle



**Nicolas Ray**  
Municipal  
079 759 15 74  
[nicolas.ray@arzier.ch](mailto:nicolas.ray@arzier.ch)

Remplaçant  
Yann Muffat

#### Dicastères

Ecoles  
Enfance et jeunesse  
Finances  
Développement durable  
Informatique  
Affaires sociales

#### Délégations

AISGE - Codir  
RAT - Réseau d'Accueil des  
Toblerones  
Clinique dentaire scolaire  
itinérante du District de  
Nyon  
ARAS - déléguée  
Réseau Santé la Côte  
Commission d'impôt



**Christian Dugon**  
Municipal  
079 713 86 70  
[christian.dugon@arzier.ch](mailto:christian.dugon@arzier.ch)

Remplaçant  
Denis Berger

#### Dicastères

Infrastructures (Eau-égout)  
Routes  
Forêts et alpages

#### Délégations

ACPT - Couvert à plaquettes  
APEC - Epuration des eaux  
PNRJV - Parc naturel régional  
Jura Vaudois  
SAPAN - Pompage et adduction  
d'eau  
SIDEMO - Station du Montant  
SIGGE - Association  
professionnelle pour le gaz, l'eau  
et la chaleur



**Yann Muffat**  
Municipal  
079 102 21 87  
[yann.muffat@arzier.ch](mailto:yann.muffat@arzier.ch)

Remplacante  
Louise Schweizer

#### Dicastères

Police des constructions  
Urbanisme et  
aménagement du territoire  
Bâtiments communaux

#### Délégations



**Denis Berger**  
Municipal  
079 409 33 33  
[denis.berger@arzier.ch](mailto:denis.berger@arzier.ch)

Remplaçant  
Christian Dugon

#### Dicastères

Traitement des déchets  
Espaces verts et cimetières  
Sécurité civile et militaire  
SDIS - Service de défense  
contre l'incendie et secours

#### Délégations

APEC - Epuration des eaux  
NStCM - Nyon-St-Cergue  
ORPCI Nyon - Protection civile  
SADEC - Traitement des déchets  
SDIS - Défense incendie  
Relations avec l'autorité  
militaire  
AISGE - Conseil intercommunal

#### Séances

Durant l'année 2022, les séances de Municipalité se sont tenues le lundi matin. La Municipalité a tenu 43 séances (contre 45 en 2021) afin de traiter le courrier hebdomadaire et divers dossiers, rendant plus de 700 décisions. De nombreuses autres séances de travail pour débattre de sujets particuliers ou recevoir des citoyens ont également eu lieu.

#### Relations avec les autorités cantonales, les collaborations intercommunales et autres

##### Autorités cantonales

L'inspection annuelle de la Préfecture pour l'exercice 2021 a été effectuée au mois d'octobre 2022 et n'a révélé aucun dysfonctionnement dans l'administration.

##### Collaborations intercommunales et autres

Nous rappelons que la commune est partie prenante aux associations, ententes ou autres collaborations notamment nommées comme suit :

Nom	Nature
ACPT	Association intercommunale pour l'exploitation d'un couvert à plaquettes et bois énergie situé sur la commune de Trélex Dugon Christian (CI) – Berger Denis, suppléant (CI)
AdCV	Association des Communes Vaudoises Schweizer Louise
AISGE	Association intercommunale de Genolier et environs Ray Nicolas (CODIR) – Schweizer Louise (CODIR) – Denis Berger (CI)
APEC	Association intercommunale épuration des eaux usées de la Côte Dugon Christian (CI) – Berger Denis (CI)
ARAS	Association intercommunale régionale d'action sociale Ray Nicolas (CI) – Muffat Yann, suppléant (CI)
CDP	Service intercommunal pour la notification des commandements de payer et des comminations de faillite Nicolas Ray
CFR	Centre funéraire régional Nyon – Rolle Denis Berger
COBVD	Chambre des bois de l'ouest vaudois Christian Dugon
JURA-LAC	Assemblée des Syndics Schweizer Louise
LA FORESTIÈRE	Propriétaires forestiers Christian Dugon
NSTCM	Nyon – St-Cergue – Morez Berger Denis (Conseil d'administration) - Dugon Christian, suppléant
ORPC	Organisation régionale de la protection civile Berger Denis (CI) – Dugon Christian (CI), suppléant
PEBOV	Promotion de la filière bois de l'ouest vaudois Christian Dugon
PRNV	Parc naturel régional jura vaudois Dugon Christian (CI) – Berger Denis, suppléant (CI)
RAT	Réseau d'accueil des Toblerones Ray Nicolas (CI) – Muffat Yann, suppléant (CI)
RÉGION DE NYON	Développement régional, plan directeur, politique socioéconomique et touristique, culturelle et sportive, mobilité et environnement Schweizer Louise (CI) - Ray Nicolas, suppléant (CI)
SADEC	Traitement des déchets Berger Denis - Dugon Christian, suppléant
SAGGT	Les Syndics de Saint-Cergue, Arzier - Le Muids, Genolier, Givrins et Trélex Schweizer Louise
SAPAN	Pompage et adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise Dugon Christian, délégué - Berger Denis, suppléant
SDIS	Service de défense incendie Nyon – Dôle Berger Denis (CI) – Dugon Christian, suppléant (CI)
EAUDICI (EX. SIDEMO)	Service intercommunal des eaux du Montant Dugon Christian, délégué – Berger Denis, suppléant
SOFREN	Société foncière de la région nyonnaise Schweizer Louise, déléguée
UCV	Union des communes vaudoises Schweizer Louise

*Collaborations intercommunales et autres*

### Autorisations générales délivrées par le Conseil communal

La Municipalité est au bénéfice des autorisations suivantes :

1. Statuer sur l'acquisition ou l'aliénation des immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières, dans la limite de CHF 20'000.--.
2. Statuer sur la constitution de sociétés commerciales, d'associations et de fondations, ainsi que l'acquisition de participation dans les sociétés commerciales dans la limite de CHF 20'000.--.
3. Autorisation générale de plaider.
4. Autorisation d'engager des dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles durant la législature 2021-2026, à hauteur de CHF 50'000.--.
5. Autorisation générale d'accepter des legs, donations et successions, jusqu'à un montant de CHF 100'000.-- par cas et en l'absence de condition ou de charge dont l'enjeu financier ou politique est jugé prépondérant.

En 2022, elle n'a fait usage de sa compétence que dans les limites de l'autorisation citée sous chiffre 1. ci-dessus, pour l'achat d'une parcelle (RF 183) et sous chiffre 3), en majorité pour des litiges en relation avec la police des constructions.

### Affaires juridiques

En 2022, tout comme les années précédentes, la majorité des cas juridiques de notre commune concernait la police des constructions. En totalité, ce n'est pas moins de CHF 16'107.60 qui ont été dépensés pour défendre les intérêts de la Commune, contre CHF 17'045.-- en 2021. A noter qu'à fin 2022, il restait deux dossiers en cours de traitement auprès des autorités judiciaires.

## **1.2 Conseil communal - État au 31 décembre 2022**

### Composition du Conseil - 55 membres<sup>1</sup>

Augsburger Michel	Kriha Thomas
Badan Dany	Lejeune Geneviève
Badan Eliane	Mathyer Greg
Badan Olivier	Nicolet Bernard
Bernini Anne	Nydegger Gwendoline
Bleuler Christophe	Ohanessian Ivané
Boscardin Flavio	Pasquier Nicolas
Boy Frédéric	Patarin Christophe
Brügger Christian	Plé Patrick
Burbidge Rainsley Jacqueline	Reuteler Raymond
Cornut Isabelle	Rossier Christophe
Didier Sébastien	Ruchat Mathieu
Dieffenbacher Franca	Ruffet Natacha
Dieffenbacher Philippe	Russo Ruggiero
Dykes Caroline	Sahli Stéphanie
Esseiva Françoise	Thalmann Giavina Maryline
Esseiva Philippe	Tissot Stéphane
Esselborn François	Uygur Inal
Fasel Valentin	Vicente Alvarez Daniel
Gewalt Frederic	Vincent Méliné
Gözl Andrea	Vout Nicolas
Götschin Gilles	Voutat Pascal
Guilloud Frédéric	Vuille Jean-Pierre

<sup>1</sup> Le nombre légal de conseillers est de 55.

Hermann Didier	Weber Patrick
Hübscher Ana	Weinmann Gil
Jaccard Laurent	Zanchiello Antonio
Jaquet Eric	Zehnder Carine
Jorge Alexandre	

*Composition du Conseil communal*

### Bureau

Président :	M. Christophe Patarin
1 <sup>ère</sup> Vice-Présidente :	Mme Gwendoline Nydegger
2 <sup>ème</sup> Vice-Président :	M. Jean-Pierre Vuille
Scrutatrices :	Mme Eliane Badan Mme Méliné Vincent
Scruteurs suppléants :	Mme Françoise Esseiva M. Valentin Fasel
Secrétaire :	Mme Nathalie Gay
Secrétaire suppléante :	Mme Maryline Thalmann Giavina

*Composition du Bureau du Conseil communal*

### Commission de gestion

Membres :	M. Olivier Badan M. Philippe Esseiva M. Bernard Nicolet Mme Natacha Ruffet M. Nicolas Vout
-----------	--

*Composition de la Commission de gestion*

### Commission des Finances

Membres :	M. Christian Brügger M. Didier Hermann M. Frédéric Guilloud M. Pascal Voutat M. Antonio Zanchiello
-----------	--

*Composition de la Commission des Finances*

### Commission d'Urbanisme

Membres	M. Frédéric Boy M. Sébastien Didier Mme Franca Dieffenbacher M. Gilles Götschin M. Gil Weinmann
---------	---

*Composition de la Commission d'urbanisme*

### Commission de recours en matière d'impôts

Membres :	M. Michel Augsburg M. Alexandre Jorge M. Nicolas Pasquier Mme Stéphanie Sahli Mme Carine Zehnder
-----------	--

*Composition de la CRMI*

### Délégations

APEC	M. Christian Brügger M. Philippe Esseiva M. Pascal Voutat
AISGE	Mme Jacqueline Burbidge Rainsley Mme Françoise Esseiva Mme Natacha Ruffet
Association SDIS Nyon – Dôle	M. François Esselborn
Conseil intercommunal de Région de Nyon	M. Philippe Esseiva M. Frédéric Guilloud M. Christian Brügger (suppléant) Mme Geneviève Lejeune (suppléante)
Réseau d'Accueil des Toblerones	Mme Gwendoline Nydegger M. Daniel Vicente Alvarez, suppléant
Protection civile (ORPC)	M. François Esselborn M. Frédéric Guilloud, suppléant

*Délégations du Conseil communal*

### Séances du Conseil communal

L'autorité délibérante s'est réunie à 4 reprises soit les :

28 mars 2022

26 septembre 2022

20 juin 2022

5 décembre 2022

### Préavis

Les préavis suivants ont été traités :

No 1	Demande de crédit de CHF 70'000.--TTC pour le remplacement des stores des classes du Centre communal et scolaire – Approuvé le 28.03.2022
No 2	Demande de crédit complémentaire au budget de fonctionnement de CHF 15'000.-- TTC pour la réalisation d'un audit de sécurité informatique et la formation des usagers - Approuvé le 28.03.2022
No 3	Demande de crédit complémentaire de CHF 22'000.-- TTC pour la mise ne place d'un plan énergie et climat communal (PECC) - Approuvé le 28.03.2022
No 4	Rapport de gestion 2021 - Approuvé le 20.06.2022
No 5	Comptes 2021 - Approuvé le 20.06.2022
No 6	Arrêté d'imposition 2023 – Approuvé le 26.09.2022
No 7	Demande de crédit complémentaire de CHF 27'000.-- au préavis 10/2018 (Crédit de construction du CSI Le Bix) pour une étude additionnelle - Approuvé le 26.09.2022
-	Réponse au postulat de M. Gassmann et Consorts "Objectif 2026; Arzier-Le Muids Cité de l'énergie avant le 30.06.2026"
No 8	Budget 2023 - Approuvé le 05.12.2022

*Préavis municipaux*



### 1.3 Greffe municipal

#### Naturalisations

En 2022, nous avons reçu 16 demandes et un dossier a été retiré par le candidat. Vous trouverez, ci-dessous, les chiffres pour 2022, avec le comparatif 2021.

Année	Nbre de demandes	Individuelles	Famille	Test de connaissances	Auditions	Obtention bourgeoisie
2022	16	14	2	16	23	20
2021	25	18	7	20	14	33

*Variation des dossiers par rapport à 2021*

32 dossiers (correspondant à 51 personnes) sont en cours de procédure au Canton et 2 dossiers (correspondant à 2 personnes) sont en cours auprès de nos services.

#### Cartes journalières CFF

La revente des cartes journalières par la Commune est clairement un service offert à la population de notre Commune. Nous achetons chaque année deux cartes par jour vendues au prix de CHF 45.--.

La statistique pour l'année 2022 se présente comme suit :

2022 - BILLETS CFF STATISTIQUE					
	Cartes à vendre	Invendues	%	Vendues	%
Janvier	62	29	46.77%	33	53.23%
Février	56	27	48.21%	29	51.79%
Mars	62	29	46.77%	33	53.23%
Avril	60	15	25.00%	45	75.00%
Mai	62	16	25.81%	46	74.19%
Juin	60	14	23.33%	46	76.67%
Juillet	62	11	17.74%	51	82.26%
Août	62	4	6.45%	58	93.55%
Septembre	30	6	20.00%	24	80.00%
Octobre	31	3	9.68%	28	90.32%
Novembre	30	5	16.67%	25	83.33%
Décembre	31	9	29.03%	22	70.97%
	<b>608</b>	<b>168</b>	<b>27.63%</b>	<b>440</b>	<b>72.37%</b>
2022	608	168	27.63%	440	72.37%
2021	730	316	43.29%	414	56.71%
2020	732	409	55.87%	323	44.13%
2019	730	200	27.40%	530	72.60%
2018	730	222	30.41%	508	69.59%
2017	730	191	26.16%	539	73.84%
2016	732	177	24.18%	555	75.82%

*Cartes journalières CFF*

## 1.4 Personnel communal

En 2022, de nombreux changements ont eu lieu au niveau du personnel communal. 7 départs sont à relever et 7 engagements.

Le principal service touché par ces changements a été celui des infrastructures, avec le départ de 4 collaborateurs/trices la même année. Compte tenu du départ de deux chefs de service, la Municipalité, accompagnée par une professionnelle du recrutement, a réorganisé légèrement le fonctionnement en engageant un chef des services externes afin de faciliter la supervision des différents services. Après quelques mois de fonctionnement, des ajustements dans l'organisation s'avèrent nécessaires. Ces derniers seront effectués sur le premier semestre 2023.

D'autre part, l'ouverture d'un deuxième site pour la cantine a généré l'engagement de deux personnes supplémentaires.

### Taux d'absentéisme

Année	Heures non travaillées	Pourcentage d'absentéisme
2021	3'200.71	6.82 %
2022	3'052.10	6.36 %

2022, tout comme 2021, a été une année particulière en terme d'absentéisme. En effet, des absences de longue durée pour cause d'accident ou de maladie font apparaître un nombre d'heure non travaillée de 3'052.10, représentant un taux d'absentéisme de 6.36%.

### Effectif

Vous trouverez, sur la page suivante, le tableau présentant l'effectif de notre personnel ainsi que les mutations durant l'année écoulée. Quant à l'évolution des emplois plein temps (EPT), elle peut être résumée ainsi (chiffres ne tenant pas compte des apprenti(e)s) :

Année	Nombre d'EPT
2022	20.6
2021	21
2020	20
2019	20
2018	19
2017	17
2016	16

<b>Secrétariat municipal</b>	<b>M. Quentin Pommaz, Chef de service</b>	100 %
	Mme Carine Besson	20 %
	Mme Mirella Hodic	40 %
Contrôle des habitants	Mme Carine Besson, Préposée	60 %
	Mme Mirella Hodic	40 %
Bibliothèque	Mme Isabelle Menoud	+/- 21 %
	Mme Mireille Vietti, jusqu'au 31.12.2022	+/- 21 %
Jardin d'enfants	Mme Kathrine Zwygart, Responsable	+/- 47 %
	Mme Maritza Grimm	+/- 35 %
Cantine	Mme Gaëlle Hauser, Responsable	+/- 53 %
	Mme Miljana Djordjevic Acalovic	+/- 38 %
	Mme Joanna Küng	+/- 28 %
	Mme Hanane Klein, dès 24.08.2022	+/- 28 %
	Mme Ester Reis Machado, dès 24.08.2022	+/- 28 %
<b>Bourse</b>	<b>Mme Odette D'Onofrio Vuille, Cheffe de service</b>	100 %
	Mme Véronique Pégaitaz, adjointe	60 %
	Apprentie :	
	Mme Figueira Correia Tania	100 %
<b>Service externes</b> Infrastructures communales	<b>M. Cédric Favre, Chef de service, dès le 01.07.2022</b>	100 %
	<b>M. Christian Vuilliomenet, Chef de service, jusqu'au 31.05.2022</b>	100 %
	M. Davide Troiano, <b>Responsable des infrastructures</b> Dès le 01.05.2022	100 %
	M. Guillaume Obez, jusqu'au 28.02.2022	100 %
	Mme Véronique Pégaitaz	20 %
	Mme Stijntje Reulen Langel, jusqu'au 31.05.2022	80 %
	Mme Léa Portier, dès le 01.09.2022	100 %
	M. Laurent Crot	100 %
	M. Marcel Vaucher	100 %
	M. Domingos Ganço Mendes, jusqu'au 31.05.2022	100 %
	M. Michaël Périllat, dès le 01.07.2022	100 %
Service forestier	<b>M. Guy Favre, garde forestier, Chef de service, jusqu'au 31.10.2022</b>	100 %
	M. Christophe Moser, <b>garde forestier</b> dès le 01.10.2022	80 %
	Mme Stijntje Reulen Langel	10 %
	M. Sébastien Petit	100 %
	M. Christian Brzakalla	100 %
	M. Justin Boillat	100 %
	M. Chris Varga Cerda, jusqu'au 30.04.2022	100 %
	Apprenti :	
	M. Tom Arbez, dès août 2021	100 %
Service bâtiments et déchetterie	<b>M. Alain Ghilardini, Responsable</b>	100 %
	M. Jovan Ilic	100 %
	Mme Maria Pinto Teixeira	100 %
	Mme Gabrielle Thiel Grichting	40 %

*Personnel communal*

## 1.5 Intérêts généraux

### Sociétés locales

Durant l'année 2022, une nouvelle société locale a été créée, Les A-Muids, portant ainsi le nombre de sociétés établies sur notre commune à 19 (liste complète sur notre site internet). Lors de cette année, Les A-Muids ont organisé un vide grenier, une soirée d'halloween et une soirée back to school.

### Manifestations locales

2022 a permis de voir renaître bon nombre de manifestations, qui avaient été annulées à cause de la situation sanitaire prévalant ces dernières années.

Ainsi, début janvier, la fête des rois a été célébrée à la déchetterie en même temps que l'élimination des sapins de Noël. En été, la fête des enfants, soutenue par la Commune, mais organisée par des bénévoles, a clôturé l'année scolaire. Grâce à la participation et l'implication de nos sociétés et associations locales, la fête du 1<sup>er</sup> août s'est à nouveau déroulée sur la place de jeux de Le Muids.

La réception des nouveaux habitants s'est tenue au mois de septembre. N'ayant pas pu accueillir les nouveaux habitants depuis 2019, l'organisation a été différente. Ainsi, les Brénards et Raffis ont été reçus en deux temps autour d'un apéritif dînatoire.

A ces deux occasions, nos sociétés et associations locales étaient présentes pour se faire connaître et montrer que dans notre commune, on peut bouger, faire de la gym, chanter, lire, se promener, se réunir, jardiner, jouer, faire du tir sportif et bien d'autres choses ....

Au vu du nombre de participants, nous savons que cette soirée est importante pour assurer les liens entre les habitants et les autorités communales, et surtout montrer qu'il fait bon vivre à Arzier-Le Muids !

Après deux ans, c'est avec beaucoup de plaisir que nous avons pu à nouveau organiser la traditionnelle sortie des retraités le 27 septembre 2022. Malgré un temps frais et pluvieux, il y avait 58 sourires tout au long de la journée. Nous avons tout d'abord visité le Haras national suisse à Avenches, puis pris le repas de midi au Restaurant Le Paddock situé tout près. L'après-midi était libre pour visiter le Musée romain d'Avenches et son bourg.

Puis, à l'approche de Noël, peu après la distribution des sapins, qui s'est tenue à la déchetterie, a eu lieu la visite aux aînés de plus de 80 ans.

Durant tout le mois de décembre, les traditionnelles fenêtres de l'Avent ont accueilli les habitants dans une ambiance conviviale.

Pour clore cette année 2022, le Noël villageois s'est déroulé de manière différente au vu du nombre d'enfants, mais toujours sous les chants de ces derniers et en présence du Père Noël !

## 1.6 Informatique

Ofisa Informatique SA est toujours notre fournisseur officiel pour une grande partie des logiciels nécessaires à l'administration communale. L'entreprise T2i est également devenue notre fournisseur pour le logiciel relatif au traitement des salaires ainsi que celui lié à la gestion des procès-verbaux.

Comme indiqué dans le rapport de l'année précédente, un préavis a été déposé au Conseil communal afin de procéder à un audit de sécurité. Ce dernier a été réalisé et des mesures correctrices d'urgence ont été prises suite aux conclusions. D'autres tâches sont encore nécessaires et feront l'objet d'un préavis à ce sujet en 2023.

## 2 FINANCES

Lors de la séance du Conseil communal du 06 décembre 2021, le budget 2022, selon *Préavis no 22/2021*, les charges de fonctionnement de CHF 19'495'459.31 y compris les charges péréquatives de CHF 6'359'900.00, a été accepté.

À la clôture de l'exercice 2022, les comptes se présentent comme suit :

### 2.1 Compte administratif

#### Revenus

	Comptes 22	Budget amendé 22	Écart	Écart %	Comptes 21
4 REVENUS	22'099'204.46	19'422'857.38	2'676'347.08	13.78%	22'714'998.52
40 Impôts	13'581'090.03	12'448'000.00	1'133'090.03	9.10%	12'729'311.10
41 Patentes, concessions	108'142.05	83'700.00	24'442.05	29.20%	82'919.85
42 Revenus du patrimoine	1'153'176.05	1'192'872.55	-39'696.50	-3.33%	1'136'199.77
43 Taxes, émoluments, produits des ventes	3'010'075.57	2'915'388.00	94'687.57	3.25%	2'763'605.92
44 Parts aux recettes cantonales s/aff.	658'937.35	399'520.00	259'417.35	64.93%	620'578.45
45 Participation, remb. collectivités	2'637'003.17	1'435'800.00	1'201'203.17	83.66%	4'251'738.84
46 Autres participations et subventions	124'031.10	71'560.00	52'471.10	73.32%	218'164.60
48 Prélèvements s/fonds	194'621.03	77'796.83	116'824.20	150.17%	272'017.62
49 Imputations internes	632'128.11	798'220.00	-166'091.89	-20.81%	640'462.37

Les revenus communaux se montent, en 2022, à CHF 22'099'204.46 contre CHF 19'422'857.38 au budget (amendé) soit +13.78%. Par rapport à 2021, CHF 22'714'998.52, cela représente une diminution de CHF 615'794.06, en grande partie expliquée par les mouvements péréquatifs.

Par nature, les remarques suivantes peuvent être apportées :

#### Impôts

Les impôts encaissés se montent à CHF 13'581'090.03 contre CHF 12'729'311.10 en 2021, soit une augmentation de 6.69 %. En regard du budget CHF 12'448'000.00, la différence est importante (CHF 1'133'090.03, soit +9.10%) et provient principalement de récupérations de taxations de personnes physiques et impôts aléatoires :

- Impôts revenu/fortune : + CHF 568'007.40
- Droits de mutation : + CHF 239'846.55
- Impôts sur les successions : + CHF 222'482.50

Les impôts aléatoires représentent une part importante de nos revenus à CHF 1'637'186.-- ; rendant le financement de nos dépenses d'investissement, tributaire de ces revenus imprévisibles. À noter, que les rattrapages des impôts sur personnes physiques sont impossibles à prévoir, par conséquent, nous devons faire preuve de vigilance lors de l'estimation de ces rentrées financières.

#### Remboursements péréquatifs

Le bon résultat 2022 émane, également, des remboursements effectifs, de CHF 2'326'145.20 (versus CHF 1'148'400.-- prévu au budget). À noter que les acomptes sont calculés par le Canton, sur la base des revenus fiscaux d'il y a deux ans, expliquant ainsi les écarts conséquents qui peuvent ressortir dans les comptes.

Pour terminer, rappelons que le calcul des péréquations (verticale, mais surtout horizontale) ne dépend pas que de nos résultats annuels, mais également, et surtout, du résultat de l'ensemble des communes du Canton. Le remboursement reçu cette année concerne 2021. A contrario du décompte provisoire 2022 fourni par le Canton, qui augmente notre contribution au « pot commun » de CHF 772'327.-- du fait des recettes fiscales plus élevées que les acomptes provisoires demandés.

### Charges

		Comptes 22	Budget amendé 22	Écart	Écart %	Comptes 21
3	CHARGES	22'020'270.95	19'495'459.31	2'524'811.64	12.95%	22'636'649.37
30	Autorités et personnel	2'475'367.72	2'777'244.00	-301'876.28	-10.87%	2'404'064.63
31	Biens, services et marchandises	3'254'348.78	3'473'642.00	-219'293.22	-6.31%	2'976'124.30
32	Intérêts passifs	87'442.93	122'335.91	-34'892.98	-28.52%	127'309.46
33	Amortissements	1'463'589.15	1'006'784.36	456'804.79	45.37%	4'022'590.58
35	Remboursements et participations	11'006'719.25	9'826'594.00	1'180'125.25	12.01%	11'094'041.37
36	Aides subventions	1'269'224.08	1'243'332.00	25'892.08	2.08%	1'167'495.49
38	Attribution aux fonds	1'831'450.93	247'307.04	1'584'143.89	640.56%	204'561.17
39	Imputations internes	632'128.11	798'220.00	-166'091.89	-20.81%	640'462.37

Les charges communales se montent, en 2022, à CHF 22'020'270.95 contre CHF 19'495'459.32 au budget (amendé), soit +12.95%. Par rapport à 2021, CHF 22'636'649.37, cela représente une diminution de CHF 616'378.42. La différence entre le résultat et le budget s'explique par des amortissements supplémentaires et la constitution de fonds de rénovation pour divers bâtiments communaux, rendus possibles grâce à l'excédent de revenus lors du bouclage.

### Charges maîtrisables

Les charges maîtrisables, soit celles sur lesquelles la commune peut effectivement agir, représentent toujours une part infime du montant total.

Cette année est un peu comparable à 2021, en particulier la nature (31) "Biens, services et marchandises" qui n'a pas été utilisée selon le budget prévu, cette différence de plus de CHF 755'000.00 s'explique en partie par des tâches reportées, principalement dues au mouvement de personnel. Ce poste fera l'objet d'une attention particulière lors de l'établissement du prochain budget.

### Charges péréquatives

*Attention : les montants ci-dessous proviennent des décomptes du Canton et ne correspondent pas aux montants figurant dans le préavis des comptes.*

Comme en 2021, les charges péréquatives 2022 repartent à la hausse pour un montant provisoire de CHF 6'631'231.00 versus un décompte définitif de CHF 5'782'630.00 en 2021, soit une augmentation de 14.68%. À savoir que, sur les recettes fiscales supplémentaires de CHF 802'929.05, la somme provisoire de CHF 772'327.00 sera reversée dans les fonds péréquatifs.

Cette augmentation se retrouve dans toutes les péréquations :

- Cohésion sociale : CHF 3'710'849.00 contre CHF 3'323'034.00 en 2021 (+ 11.57%)
- Péréquation horizontale : CHF 2'434'846.00 contre CHF 1'988'813.00 en 2021 (+ 22.43%)
- Réforme policière: CHF 485'626.00 contre CHF 467'783.00 en 2021 (+ 3.81%)

Cette augmentation s'explique en grande partie par l'augmentation de la valeur du point d'impôt qui passe à CHF 187'408.73 versus CHF 174'862.96 en 2021, soit une augmentation de 7.17%.

En totalité, les charges péréquatives représentent, en 2022, l'équivalent de 35.05 points d'impôts.

## 2.2 Résultat et écritures de boucllement

### Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation, avant amortissements supplémentaires et attributions aux fonds de rénovation et financement spéciaux, se présente comme suit :

		Comptes 22	Budget amendé 22	Écart comptes / budget %	Comptes 21	Écart comptes 21 vs 22 %
3	CHARGES	-19'676'405.79	-19'248'152.27	2.22%	-19'634'567.00	-0.21%
4	REVENUS	21'904'583.43	19'345'060.55	13.23%	22'442'981.00	8.74%
	<b>Total</b>	<b>2'228'177.64</b>	<b>-96'908.28</b>	<b>-2199.26%</b>	<b>2'808'414.00</b>	<b>315.26%</b>

### Écritures spéciales

Ce résultat d'exploitation, excédentaire, a permis d'effectuer des amortissements supplémentaires et la constitution de fonds de rénovation pour les bâtiments, qui allègeront d'autant les charges de fonctionnement de la commune.

Parallèlement, ce résultat doit encore être corrigé par les traditionnelles écritures d'attribution et de prélèvement aux fonds de rénovation et de financement spéciaux. Ces écritures de boucllement se présentent comme suit :

<b>Total</b>		<b>2'228'178</b>
Amortissements supplémentaires	332	-512'414
Attributions aux fonds de rénovation et financements spéciaux	38	-1'831'451
Prélèvements aux fonds de rénovation et financements spéciaux	48	194'621
<b>Excédent de revenus</b>		<b>78'934</b>

Le résultat final 2022 montre un excédent de revenus de CHF 78'933.51 (2021 : 78'349.15), contre une prévision budgétaire d'excédent de charge de CHF 72'601.93.

## 2.3 Bilan

### Degré de couverture des actifs immobilisés

À la clôture de l'exercice 2022, les capitaux propres (CP), capital, excédent, réserves et capitaux étrangers « dettes à moyen et long terme », couvrent largement l'actif immobilisé (AI). L'excédent qui en résulte, correspond au fonds de roulement (FR), soit une marge de CHF 5'270'102.40 qui représente un degré de couverture (CP / AI) de 1,20 sur l'actif immobilisé.

Cette marge permet de financer, d'une part, l'intégralité du besoin du fonds de roulement (BFR) CHF 2'726'408.64 et, d'autre part, d'apporter des liquidités de CHF 5'270'102.40. Ainsi, nous pouvons relever que l'activité est saine puisque le degré de couverture du fond de roulement génère de la trésorerie nette.

		Comptes 21	Comptes 20	Écart
	<b>Capitaux propres et dettes MT &amp; LT (CP)</b>	<b>31'434'915.79</b>	<b>32'458'452.38</b>	<b>-1'023'536.59</b>
929	Capital et excédent	5'327'117.92	5'248'184.41	78'933.51
928	Réserves	8'493'106.02	6'856'276.12	1'636'829.90
923	Fonds spéciaux	178'141.85	178'141.85	0.00
922	Dettes à moyen et long terme	17'436'550.00	20'175'850.00	-2'739'300.00
	<b>Actifs immobilisés (AI)</b>	<b>26'164'813.39</b>	<b>25'068'618.72</b>	<b>1'096'194.67</b>
912	Patrimoine financier	3'774'846.65	3'792'771.89	-17'925.24
914	Patrimoine administratif	22'345'521.74	21'231'401.83	1'114'119.91
916	Subventions et participations	44'445.00	44'445.00	0.00
917	Financements spéciaux	-	-	0.00
	<b>Fonds de roulement (FR) CP-AI</b>	<b>5'270'102.40</b>	<b>7'389'833.66</b>	<b>-2'119'731.26</b>
	CP/AI	1.20	1.29	-0.09
	Trésorerie	2'543'693.76	2'151'184.89	392'508.87
	<b>Besoin en fonds de roulement (BFR)</b>	<b>2'726'408.64</b>	<b>5'238'648.77</b>	<b>-2'512'240.13</b>
	<b>Actifs circulants (AC)</b>	<b>4'672'446.84</b>	<b>5'587'265.42</b>	<b>-914'818.58</b>
911	Débiteurs	4'379'681.68	4'431'333.85	-51'652.17
913	Actifs transitoires	292'765.16	1'155'931.57	-863'166.41
	<b>Dettes à court terme (DCT)</b>	<b>1'946'038.20</b>	<b>348'616.65</b>	<b>1'597'421.55</b>
920	Créanciers	1'154'398.72	297'665.08	856'733.64
921	Emprunts à court terme	-	-	0.00
925	Passifs transitoires	791'639.48	50'951.57	740'687.91
	<b>Dettes à court terme - Actifs circulants</b>	<b>2'726'408.64</b>	<b>5'238'648.77</b>	<b>-2'512'240.13</b>

#### Marque brute d'autofinancement et investissement

La marge d'autofinancement brute (MAB), représentant, pour 2022, un excédent de revenus avant attribution aux financements spéciaux et amortissements, de CHF 3'149'337.49 contre CHF 3'847'160.83 en 2021. Cette diminution est détaillée dans les paragraphes précédents.

Si l'on déduit le montant des impôts aléatoires de cette marge d'autofinancement, soit CHF 1'637'186.--, elle afficherait un montant épuré de CHF 1'512'151.49 ce qui est largement suffisant pour prendre en charge les dépenses d'investissements et crédits complémentaires au budget de fonctionnement accordés en 2022 par le Conseil communal.



## Flux de trésorerie

<b>Flux de trésorerie s/activité (méthode indirecte)</b>		
	Excédent	78'933.51
330	Amortissement financier mobilier	17'925.24
331+332	Amortissement administratif	1'415'648.84
928	Augmentation nette réserve	1'636'829.90
		<b>3'149'337.49</b>
911	Augmentation / diminution débiteurs	51'652.17
920	Augmentation / diminution créanciers	856'733.64
913	Augmentation / diminution actifs transitoires	863'166.41
921	Augmentation / diminution emprunts CT	0.00
925	Augmentation / diminution passifs transitoires	740'687.91
	<b>Flux provenant de l'activité</b>	<b>5'661'577.62</b>
<b>Flux de trésorerie s/investissement</b>		
912	Augmentation / diminution PF	0.00
914	Augmentation / diminution PA	-2'529'768.75
916	Augmentation / diminution avances subv.	-
917	Augmentation / diminution projets en cours	-
	<b>Flux utilisé dans l'investissement</b>	<b>-2'529'768.75</b>
<b>Flux de trésorerie s/financement</b>		
922	Augmentation / diminution emprunts MT et LT	-2'739'300.00
923	Augmentation / diminution fonds spéciaux	-
	<b>Flux provenant du financement</b>	<b>-2'739'300.00</b>
	<b>Variation nette de trésorerie</b>	<b>392'508.87</b>
<b>910</b>	<b>Trésorerie début d'exercice</b>	<b>2'151'184.89</b>
	Variation nette de trésorerie	392'508.87
	<b>Trésorerie fin d'exercice</b>	<b>2'543'693.76</b>

Au cours de l'exercice comptable 2022, la somme des flux de trésorerie (activité, investissements et financements) a généré une augmentation de la trésorerie disponible de CHF 392'508.87 qui porte le solde final à CHF 2'543'693.76.

Le flux provenant de l'activité, CHF 5'661'577.62 est supérieur à celui de 2021 correspondant à CHF 1'578'353.39, cette trésorerie disponible permettra probablement le remboursement d'un emprunt arrivant à échéance en décembre de CHF 1'500'000.--.

## Gestion de la dette

Au 31 décembre 2022, le montant total de la dette portée au bilan s'élève à CHF 17'436'550.-- en diminution de CHF 2'739'300.-- par rapport à l'année précédente.

Si l'on retranche de cette dette, l'emprunt lié au futur Centre scolaire intercommunal « Le Bix », la dette n'est plus que de CHF 13'738'264.--, soit un endettement par habitant de CHF 4'649.--. Cette valeur est, à nouveau, la plus basse connue dans la commune depuis plusieurs décennies.

Le taux moyen des emprunts s'élève à 0.55 % pour un montant annuel de CHF 95'247.91, en baisse de CHF 45'353.12 par rapport à l'année précédente.

## 2.4 Point de vue

Dès le début de cette législature, un accent particulier a été mis sur la nécessité de réduire les charges budgétaires de la commune afin de pouvoir, tant que faire se peut, absorber sa part des coûts liés à la construction, puis à l'exploitation du futur Centre scolaire intercommunal « Le Bix ».

Tout comme lors du bouclage des comptes 2021, cette volonté a pu être traduite dans les faits par une baisse sensible de l'endettement, par de nouveaux amortissements extraordinaires et par la constitution de fonds de rénovation pour notre patrimoine financier.

Et tout comme l'année passée, ces écritures spéciales ont été rendues possibles par la conjonction de recettes meilleures qu'attendues sur les éléments qui ne dépendent pas de la gestion communale (retours péréquatifs et impôts aléatoires) et de dépenses bien maîtrisées.

La situation financière de notre commune est bonne. Sans les importants investissements qui nous attendent ces prochaines années, elle serait même excellente, et ceci alors même que nous traversons des périodes difficiles liées à la situation géopolitique et pandémique mondiale.

## 3 DOMAINES ET BÂTIMENTS

### 3.1 Forêts – Alpages et pâturages

#### Introduction

Pour l'année 2022, nous avons bénéficié d'une météo assez clémente tout au long des saisons avec toutefois une grande période sèche durant l'été. Cela nous a permis d'entreprendre de nombreux travaux d'entretien dans notre patrimoine forestier. Le marché des bois est rentré dans le rang et nos épicéas ont beaucoup souffert du bostryche. Ainsi de nombreuses exploitations sanitaires ont occupé le personnel durant la fin de l'été et l'automne. Nous avons pu exploiter notre potentiel annuel, avec toutefois une part importante de chablis, grâce au travail méticuleux de notre équipe forestière ainsi que nos fidèles partenaires. Concernant l'entretien de notre réseau des chemins, le chemin du Bois de la Grande Enne a été refait à neuf. Notons encore, le changement de garde forestier au sein du service des forêts communales.

#### Exploitation et vente de bois

Période d'exploitation	Coupes normales		Coupes forcées		Total
	Résineux	Feuillus	Résineux	Feuillus	
Printemps 2022	2'934 sv	371 sv	303 sv	0 sv	3'608 sv
Automne-hiver 2022	2'427 sv	196 sv	730 sv	15 sv	3'368 sv
<b>Total</b>	<b>5'361 sv</b>	<b>567 sv</b>	<b>1'033 sv</b>	<b>15 sv</b>	<b>6'976 sv</b>

Coupe normale = coupe planifiée

Coupe forcée = coupe exécutée à cause de dégâts dus aux tempêtes, infestation d'insectes, etc.

Sv = sylves. Volume estimé du bois sur pied.

Durant l'année 2022, nous avons exploité la possibilité communale annuelle. L'embellie du marché des bois n'a pas duré et une immense quantité de chablis est même venue le déstabiliser. Nous avons fourni à notre prestataire commercial qui est la coopérative *La Forestière*, des bois de bonne qualité mais dévalorisés sur un marché du bois compliqué.

Nous avons favorisé les interventions dans les pâturages car celles-ci sont subventionnées et nous permettent de limiter les frais. Nous avons fourni des bois résineux afin d'alimenter les scieries suisses

en bois frais. L'entreprise BMEF SA, grâce à un contrat pour les bois d'industrie, a commercialisé nos lots de bois de râperie résineux. Par contre, nous n'avons pas pu honorer toutes nos commandes pour du bois de feu. La demande, ayant explosé auprès des propriétaires privés, était trop grande par rapport à notre potentiel.

Les séries « forestières » soit 1,2 et 3 ont été favorisées pour les coupes normales. Un grand volume de chablis d'épicéas a été façonné dès le mois d'août. De ce fait, l'exploitation de certaines coupes prévues ont été repoussées et ceci à la demande de *La Forestière* afin de pouvoir garantir un prix correct de la matière dans le futur.

Nous avons, également, profité de la belle saison pour traiter quelques surfaces en soins culturaux. C'est ainsi près de quarante-cinq hectares qui ont été éclaircis et qui ont, également, bénéficié en partie des subventions. Trois entreprises privées régionales ont participé à ces travaux.

Quatre sociétés ont été mandatées pour réaliser des coupes en automne. La commune a livré environ 250 stères de bois vert et sec à ses citoyens soit en bois long, soit en ballots ou encore en bûches. Ce secteur est en nette augmentation, surtout pour le bois sec. Deux autres acheteurs se partagent les surplus de bois de feu. Le bois d'industrie résineux devient un assortiment compliqué à commercialiser. Une faible quantité traverse la Suisse pour l'usine Swiss Krono près de Lucerne pour la fabrication de panneaux et le solde s'en va en Italie.

Grace aux efforts entrepris par l'ACP de Trélex, nous pouvons écouler environ 600 m<sup>3</sup> de bois destiné aux plaquettes forestières dont une bonne partie de résineux. Un acheteur de la région lausannoise a permis d'éliminer les surplus de bois de déchetage.

#### Entretien des chemins forestiers

Nos forestiers-bûcherons garantissent l'entretien courant du réseau communal tout au long de l'année en nettoyant les renvois d'eau. Une entreprise de Givrins assure l'épavage sur plusieurs tronçons afin de maintenir une largeur suffisante pour la circulation des camions et des tracteurs.

Nous ne négligeons pas notre patrimoine routier. Le concept de desserte regroupant tout le douzième arrondissement forestier est enfin arrivé à son terme. Cet ouvrage nous permet d'avoir une ligne de conduite pour l'entretien de notre réseau routier pour les dix prochaines années et de pouvoir obtenir des subventions pour la réfection du réseau routier forestier. Durant l'automne, nous avons, après une bataille administrative, pu refaire le chemin du Bois de la Grande Enne. Nous remercions l'entreprise CBF Sàrl, pour la rapidité et la qualité de son travail.

#### Travaux pour tiers, particuliers

Notre équipe forestière a eu la chance de pouvoir effectuer une coupe de bois pour un privé à Nyon en février. Nous avons aussi participé aux travaux de mise en séparatif du quartier de la Prise, en assurant la coupe des boisés.

#### Travaux pour tiers, collectivités publiques

En plus des travaux traditionnels pour les forêts cantonales d'Oujon et du Fiay, notre service forestier a reçu le mandat pour faucher différentes zones du Marais Rouge afin de favoriser la biodiversité. Ces travaux sont pilotés et subventionnés par la section Biodiversité et paysages de la DGE. Une collaboration avec le Groupement forestier de la Colline permet de faire quelques échanges d'heures afin de s'entraider lors des périodes de neige. Notre équipe forestière a eu le loisir de découvrir d'autres contrées lors d'échanges forestiers. En effet, nous sommes allés sur le canton de Genève épauler l'entreprise Palaz avec qui nous avons trouvé une solution hivernale. L'équipe d'Arzier-Le Muids descend en plaine pendant l'hiver et nous accueillons l'entreprise Palaz durant l'été. Cela favorise la diversité des travaux et la formation du personnel est ainsi renforcée.

### Autres travaux

Comme à l'accoutumée, le service forestier fournit quelques prestations pour les autres services de la commune. En 2022, notre personnel a participé activement au déneigement. La fabrication de tables et bancs pour les espaces verts permirent à l'équipe communale de diversifier ses travaux. Les bûcherons gèrent aussi, les branches de sapins ainsi que les sapins de Noël et leur distribution. Nous embellissons, avec l'aide du service des infrastructures, la commune pour la période de l'avenant avec des magnifiques sapins décorés. Il est, également, à noter que la polyvalence de nos forestiers-bûcherons est régulièrement utilisée pour épauler le service des infrastructures.

### Clôtures

Après une grosse exploitation forestière dans la Combe Gelée sur l'alpage du Vermeilley, nous avons remis à neuf tout un tronçon de clôture.

### Entretien des chalets

Notre nouveau plan directeur pour les chemins (déposé auprès des autorités compétentes) sera complété avec un chapitre concernant les infrastructures hydrauliques et réseau de distribution de l'eau pour le bétail. Ce document, demandé par les AF permettra de bénéficier de subventions pour la mise en place de réfection et de création de nouveaux points d'eau. Pour sa rédaction, le Bureau Montanum, spécialiste en gestion alpestre, a été mandaté et le document définitif a été présenté et bien accueilli auprès des exploitants de nos alpages. Avec ces périodes plus chaudes et surtout des précipitations en retrait, l'approvisionnement en eau devient une priorité sur nos alpages afin de garantir un équilibre pâture et forêt. Des travaux assez conséquents devraient voir le jour ces prochaines années, sous réserve de l'aval du Conseil communal.

### Conclusion

2022 représenta une année régulière pour nos forêts communales mais il faut rester vigilant. En effet, la météo assez clémente, très favorable à l'entretien du capital forestier, nous laisse entrevoir une modification significative à long terme de nos massifs forestiers. Nous devons évoluer et nous adapter à ce réchauffement climatique. La pique de rappel avec cette grande quantité de chablis exploités cette année, nous démontre qu'il faut rester vigilant.

Continuons l'exploitation de notre patrimoine pour garantir la stabilité de nos végétaux, la qualité de filtration de nos forêts et le dynamisme biologique de nos peuplements. Nous pourrions ainsi transmettre à nos descendants une richesse en bonne santé. Il faut, toutefois, faire attention car les forêts d'Arzier-Le Muids vieillissent et il faut absolument garder une politique saine afin de rajeunir au maximum cette fortune.

## **3.2 Bâtiments communaux**

### CCS

Sur la base de la demande de crédit du préavis 01/2022 l'ensemble des stores intérieurs et les stores extérieurs coté lac ont été remplacés courant 2022. Les travaux se sont déroulés sans encombre et sans mauvaise surprise.

De plus, l'augmentation constante du nombre d'enfants a nécessité la mise en place d'une nouvelle cantine dans le foyer du CCS. L'ensemble du matériel étant disponible, l'ouverture de ce service n'a nécessité que l'acquisition et l'installation d'un lave-vaisselle professionnel.

Dans le prolongement des travaux de rénovation de la façade entrepris en 2021, la façade sud-est de la salle de sport a été entièrement refaite. Des travaux d'entretien de moindre importance ont été réalisés sur la façade opposée.

Comme chaque année, l'ensemble des parquets des salles de classe a fait l'objet d'un traitement afin de prolonger au mieux leur durée de vie.

De nombreuses fenêtres ont dû faire l'objet de réparation car leurs systèmes de fermeture sont maintenant en fin de vie. Les pièces de rechanges n'étant plus disponibles, nous avons été contraints de prélever des éléments sur les fenêtres qui ne sont pas utilisées et de condamner ces dernières.

Une réflexion globale sur les actions de maintenance à prévoir sera menée en 2023. Les éléments déjà identifiés sont les suivants :

- Carbonatation des éléments en béton armé ;
- Fenêtres et parquets des salles de classe ;
- Toiture du bâtiment ;
- Éléments sanitaires tels que douche et WC.

Ces travaux s'inscriront dans le prolongement de ce qui a déjà été fait ces dernières années.

#### Auberge communale

Suite au changement de locataire, des travaux de rafraîchissement ont été réalisés principalement dans les chambres et dans les communs. Ils ont été entièrement financé par le budget.

Le bâtiment étant en bon état, il n'a pas nécessité d'autres interventions que l'entretien courant prévu dans le budget.

#### Bâtiment locatif Grange 6 à Le Muids.

Dès le retour des températures hivernales, d'importants problèmes d'humidité et de moisissures sont apparus dans les logements. L'intervention d'un spécialiste a permis de mettre en évidence une double problématique composée d'un déficit d'aération et d'une dégradation de l'état des fenêtres principalement au niveau des joints.

Afin de limiter tant les dégâts que les nuisances pour les locataires, des appareils de déshumidification ont été installés et un rappel des règles d'aération a été fait.

Les fenêtres étant en fin de vie, elles devront être rapidement remplacées.

#### Autres Bâtiments communaux

Comme chaque année, des travaux d'entretien standard ont été effectués dans chaque bâtiments afin de garantir la pérennité des bâtiments.

Le suivi des contrôles OIBT et les interventions de mise en conformité ont été réalisés pour les bâtiments suivants :

- Centre Communal Multifonction
- Eglise
- Dépôt de l'église

Dans les trois cas, des travaux de mise en conformité ont dû être réalisés.

## **4 TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT ET URBANISME**

### **4.1 Urbanisme et aménagement du territoire**

Cette année, nous avons enfin pu mettre à l'enquête le Plan d'affectation communal révisé ! L'enquête publique s'est déroulée du 4 mai au 10 juin 2022. A noter que la Municipalité a tenu deux soirées d'information au public afin de présenter le dossier déposé à l'enquête publique.

Durant cette dernière, ce n'est pas moins de 42 oppositions et 2 observations qui ont été déposées. En application de la loi cantonale, nous avons reçu individuellement chaque opposant lors d'une séance de conciliation. Ces séances se sont déroulées principalement durant le mois d'octobre ; Les vacances scolaires d'été ayant été mises à profit pour étudier les oppositions et évaluer les modifications qui pourraient être possibles. Nous avons profité de la fin de l'année 2022 pour procéder aux quelques modifications suite à l'enquête publique et aux oppositions et soumettrons prochainement ces modifications à une enquête publique complémentaire.

## 4.2 Police des constructions

Bien qu'en diminution par rapport aux années précédentes, la charge de travail de la police des constructions reste élevée malgré le contexte de la zone réservée. En effet, ce n'est pas moins de **122** permis de construire ou autorisations qui ont été délivrés durant l'année 2022, soit 26 dossiers de moins que l'an dernier.

Les tensions sur les marchés de l'énergie ont généré un important flux de demandes pour le remplacement d'installations de chauffage traditionnelles par des systèmes de pompe à chaleur avec ou sans panneaux solaire.

Nous rappelons que certains dossiers n'aboutissent pas toujours, mais ils sont tout de même étudiés par l'administration et nécessitent également du temps et des ressources. Les procédures de demandes de permis de construire sont parfois complexes et les administrés sollicitent de plus en plus le service de la « Police des constructions » afin de les accompagner dans les démarches pour d'obtenir les autorisations nécessaires.

Voici un récapitulatif détaillé du nombre de dossiers déposés pour étude, ainsi que le nombre des permis délivrés durant l'année 2022 (les chiffres des années précédentes sont donnés à titre de comparaison).

	2020	2021	2022
Abattage	31	22	15
Autorisation municipale	93	86	75
Dispensés d'enquête publique (art. 72d RLATC)	12	12	3
Enquête publique	44	43	43
Hors zone à bâtir	8	2	1
<b>Total</b>	<b>188</b>	<b>165</b>	<b>137</b>

*Dossiers déposés pour étude*

	2020	2021	2022
Abattage	30	20	14
Autorisation municipale	75	84	70
<i>dont panneaux solaires</i>	16	18	45
Dispensés d'enquête publique (art. 72d RLATC)	12	9	4
Enquête publique	30	33	32
<i>dont pompe à chaleur</i>	7	15	13
Hors zone à bâtir	7	2	2
<b>Total</b>	<b>154</b>	<b>148</b>	<b>122</b>

*Permis de construire ou autorisation délivré(e)s*

En 2022, sur les **32** dossiers de demande de permis de construire mis à l'enquête publique, **3** ont fait l'objet d'une (ou plusieurs) oppositions de la part du voisinage et un seul recours a été interjeté au Tribunal cantonal (CDAP).

Nous soulignons que toutes les demandes de permis de construire font l'objet d'une vérification afin de s'assurer que le projet soit conforme aux règlements communaux, ainsi qu'au règlement de la zone

réservée. Si cela ne devait pas être le cas, le projet est alors modifié ou refusé. À titre d'information, en 2022, la Municipalité a refusé 6 dossiers qui contrevenaient au règlement sur la zone réservée communale.

2019	15
2020	10
2021	7
2022	6

*Dossiers refusés*

Les inspections régulières menées par la police des constructions ont permis de d'identifier 4 chantiers ayant débuté sans autorisation. S'agissant de travaux d'importance, les chantiers ont été stoppés et ont fait l'objet d'une procédure de régularisation.

Une fois que les autorisations de construire ont été délivrées et que les travaux sont terminés, des contrôles sont effectués afin de s'assurer que les plans et les clauses du permis ont bien été respectés. Un permis d'habiter et/ou d'utiliser est délivré à cette occasion.

2019	35
2020	62
2021	73
2022	23

*Permis d'habiter et/ou d'utiliser délivrés*

### **4.3 Routes**

#### Entretien des routes communales et chemins communaux

Comme chaque année nous réparons de nombreux trous et fissures sur l'ensemble de nos routes et chemins communaux, nous avons travaillé cette année avec l'entreprise Pittet-Chatelain.

Nous avons particulièrement travaillé sur le réaménagement d'un tronçon de route en haut du chemin des Morettes en terminant la pose des bordures en béton. Ces bordures ont pour but de guider le ruissellement des eaux de pluie vers la grille d'évacuation et de freiner la vitesse des véhicules dans ce secteur. L'ensemble de ces travaux ont été réalisés par l'entreprise J.-F. Scheurer.

#### Déneigement

Nous avons reçu deux réclamations concernant le déneigement en 2022. Dans l'ensemble, peu de réclamations par rapport aux nombreux kilomètres de route déneigées (env. 20 Km).

#### Dégâts hivernaux

Nous avons eu peu de dégâts pendant la saison de déneigement 2021-2022. Quelques bordures en béton cassées et une barrière privée en bois.

#### Signalisations routières – Le Muids

Nous avons dû remplacer le panneau de signalisation « Le Muids VD » qui a été volé au chemin de la Grange. Une plainte a donc été déposée.

#### Éclairage public

Les risques de pénurie d'électricité ont conduit la confédération à demander à tous les consommateurs de faire un effort énergétique, des horloges ont été installées dans les armoires électriques de l'éclairage public afin réduire les temps d'éclairages, ce qui revient à une moyenne de 4h30 d'extinction supplémentaire par nuit.

## 4.4 Espaces verts

### Place de jeux du Relais des Mômes

Nous constatons toujours les mêmes problèmes de dégradation rapide du gazon qui supporte mal l'usage intensif fait par les enfants. Une réflexion sur cet espace doit être menée.

### Plates-bandes et bacs à fleurs

Comme chaque année depuis maintenant 4 ans, nous participons au programme de lutte contre le cancer du sein en décorant au printemps les bacs à fleurs de l'administration et du poids public à Le Muids avec les oignons de tulipes blanches et roses de l'association.

Pour les 79 bacs à fleurs et les 2 plates-bandes, il a été planté environ 1'000 plantons et oignons. Nous avons également taillé 470 mètres linéaires de haies et 12 arbres d'ornement.

### Les projets à venir

Un préavis pour la création d'une place de jeux au-dessus du bâtiment du CCM est prévu pour 2023. Un rafraîchissement de la place de jeux villageoise est prévu en 2023.

## 4.5 Cimetières

Vous trouverez ci-dessous le nombre de décès survenus durant l'année écoulée, ainsi que les mouvements dans nos cimetières. Une réconciliation entre ces données n'est pas possible car certaines urnes sont reprises par les familles ou les inhumations des urnes peuvent être réalisées plusieurs années après le décès.

Année	Nbre de décès
2020	18
2021	11
2022	19

*Nombre de décès*

Année	Mouvements cimetière d'Arzier				Mouvements cimetière de Le-Muids		
	Ligne	JDS	Urnes (sur tombe ou à la ligne)	Columbarium	Ligne	JDS	Urnes (sur tombe ou à la ligne)
2020	1	-	5	3	-	-	2
2021	-	2	-	2	-	2	-
2022	1	1	2	1	-	1	1

*Mouvements dans les cimetières d'Arzier et de Le Muids*

## 4.6 Traitement des déchets

### Déchetterie

L'année 2022 a été marquée par une augmentation notable du nombre total de trajets pour l'évacuation des éléments récoltés dans notre déchetterie. Il s'agit principalement des éléments suivants :

- Papier 9 transports ( $\Delta +2$ )
- Bois 23 transports ( $\Delta +11$ )
- Encombrant 21 transports ( $\Delta +9$ )
- Ferraille 5 transports ( $\Delta -2$ )

Les différences pour le papier et la ferraille ne sont pas significatives et sont conformes aux variations annuelles habituelles. À contrario, l'évolution pour les encombrants et le bois est en relation avec



l'arrêt du compactage. Il s'agit là d'une conséquence directe du refus par le Conseil communal du préavis 12/2021 concernant l'acquisition d'une nouvelle retropelle. L'ancienne machine n'étant plus fonctionnelle, le compactage des bennes s'est arrêté en mars 2022.

Pour ce qui concerne la gestion des déchets, les tonnages et quantités recueillis sont les suivants :

Descriptif	2022			2021		
	Montant hors TVA (HTVA)	To	Charges	Revenus	To	Charges
Ordures ménagères / <b>Rétrocession</b>	371.240	CHF 180'474.21	CHF 129'477.35	409.540	CHF 179'255.20	CHF 147'934.05
Carton	66.500	CHF 11'141.91	CHF 5'787.70	78.850	CHF 13'301.70	CHF 6'730.28
Papier	83.900	CHF 4'120.09	CHF 14'250.81	83.940	CHF 3'620.80	CHF 6'743.72
Verre	140.600	CHF 6'347.10	CHF 9'078.05	155.980	CHF 6'345.04	CHF 8'633.70
Ferraille	35.020	CHF 3'161.56	CHF 787.57	68.760	CHF 4'230.60	CHF -
Déchets encombrants	60.760	CHF 18'319.11	CHF -	66.460	CHF 18'126.16	CHF -
Déchets compostables	246.300	CHF 32'298.33	CHF -	295.100	CHF 36'696.46	CHF -
Bois traité	101.920	CHF 21'830.40	CHF -	115.200	CHF 20'928.00	CHF -
Appareils électroniques et électroménager / <b>Rétrocession</b>	15.108	CHF -	CHF 2'248.55	12.205	CHF -	CHF 2'694.05
Déchets organiques méthanisables	34.590	CHF 12'630.87	CHF -	37.800	CHF 13'140.03	CHF -
Déchets spéciaux ménagers (Répartition s/nbre habitants)	4.733	CHF 8'193.57	CHF -	4.312	CHF 7'746.95	CHF -
Déchets inertes	173.398	CHF 19'526.09	CHF -	176.790	CHF 17'240.30	CHF -
Huiles et matières grasses	0.855	CHF 495.73	CHF -	1.416	CHF 438.50	CHF -
PET	7.920	CHF -	CHF -	7.620	CHF -	CHF -
Textiles	10.618	CHF -	CHF 380.58	15.120	CHF -	CHF 1'298.20
Divers (PE Lait, sagex, cd, flacons)	7.331	CHF 5'145.40	CHF -	5.187	CHF 3'960.00	CHF -
Déchets communaux	18.860	CHF 4'630.83	CHF -	16.360	CHF 3'544.80	CHF -
<b>Totaux</b>	<b>1'379.653</b>	<b>CHF 328'315.20</b>	<b>CHF 162'010.61</b>	<b>1'550.640</b>	<b>CHF 328'574.54</b>	<b>CHF 174'034.00</b>

*Statistique des déchets*

Comme chaque année, le tableau ci-dessus résume les charges et les revenus pour chaque type de déchets. Il est nécessaire de souligner que les chiffres présentés ci-dessus ne suffisent pas à calculer le taux de couverture des comptes « déchets » (451 et 452). En effet, des données supplémentaires sont nécessaires afin de pouvoir effectuer ce calcul. À titre d'information, le taux de couverture de ce compte est de 109.76 %, soit une amélioration de 9.39 %. Ce résultat est dû à plusieurs facteurs, à savoir :

- Divers entretiens de la déchetterie non réalisés ;
- Charges d'élimination des déchets inférieures aux prévisions ;
- Vente de la retropelle.

2019	91.05 %
2020	95.45 %
2021	100.37 %
2022	109.76 %

*Historique du taux de couverture des comptes 451 et 452*

Il convient de souligner que, pour la première fois depuis l'introduction de la taxe au sac, le service de la déchetterie a été couvert à plus de 100%. Ceci a permis de reporter l'excédent de revenus en provision, comme requis par le législateur.

#### 4.7 Assainissement – Réseau d'égouts

##### Chantiers d'assainissement des canalisations EU, EC des quartiers Prise et Bossons Audry

Le chantier de mise en conformité des canalisations des eaux claires et des eaux usées des quartiers de la Prise et Bossons Audry, qui a débuté au mois de juin 2020 c'est terminé en décembre 2022.

Il nous reste la réfection finale de la route au chemin des Bossons Audry en plus du chemisage du collecteur d'eaux usées qui aura lieu au printemps 2023.

##### Les projets à venir

L'étude pour l'assainissement des canalisations EU-EC des Grands-Champs est en cours. Le préavis sera présenté au conseil en 2023.

## 5 FORMATION, JEUNESSE, CULTURE ET ÉGLISES

### 5.1 Écoles<sup>2</sup>

#### Evolution du nombres d'élèves au 31 décembre pour l'Établissement Primaire et Secondaire de Genolier et Environs (EPSGE)

Année	Nbre d'élèves EPSGE	Variation s/ année précédente
2020	1'172	+20
2021	1'215	+43
2022	1'211	-4

#### Evolution du nombre d'élèves à l'école primaire d'Arzier (1P à 6P)

Année	Nbre d'élèves 1P à 6P	Variation s/ année précédente
2020	196	+21
2021	216	+20
2022	229	+13

#### Évolution du nombre d'élèves à l'école secondaire

Année	Nbre d'élèves 7P à 11S	Variation s/ année précédente	Nbre d'élèves d'Arzier-Le Muids	Variation s/ année précédente
2020	526	+4	175	-4
2021	526	--	161	-14
2022	528	+2	155	-6

<sup>2</sup> Pour tout complément d'information, consulter le rapport de gestion de l'AISGE

## 5.2 Bibliothèque communale

Durant cette année, Mesdames Vietti et Menoud ont eu le plaisir d'organiser une balade contée au printemps, des contes en musique en juin, avec la collaboration très réussie de Sylvain Rohner (la p'tite école de Muidzik), les contes d'automne, la nuit du conte au mois de novembre (événement national) ainsi que la traditionnelle fenêtrée de l'Avent, qui s'est faite avec le jardin d'enfants et la cantine, pour le plus grand plaisir de tous.

L'année se termine avec le départ de Mireille Vietti qui quitte la bibliothèque après 10 ans de service. Nous saisissons l'occasion pour la remercier du travail effectué et de son implication dans la bibliothèque communale.

D'autre part, nous vous remettons les chiffres habituels, mais avons décidé de les intégrer dans un tableau reprenant ceux des années précédentes, permettant ainsi une comparaison plus aisée.

	2022		2021		2020	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Nouvelles inscriptions	51 (4 adultes et 47 jeunes)	CHF 510.00	30 (10 adultes et 20 jeunes)	CHF 300.00	27 (5 adultes et 22 jeunes)	CHF 270.00
Cotisations	149	CHF 1'490.00	135	CHF 1'350.00	148	CHF 1'480.00
Amendes	31	CHF 117.00	23	CHF 75.00	5	CHF 29.00
Documents sortis (écoles et public)	8794		8069		6092	
Prêts aux écoles	1903		1643		874	
Prêts au public	6891		6426		5218	
Nouveaux livres équipés et catalogués	621		350		463	
Coût des nouvelles acquisitions		CHF 6'517.30		CHF 6'102.85		CHF 4'084.00

## 5.3 Restaurant scolaire communale

L'année 2022 a été marquée par l'ouverture d'un nouveau site afin d'accueillir un nombre conséquent d'enfants.

En effet, dès février 2022, nous étions en contact avec l'AISGE afin d'avoir une idée du nombre d'enfants que nous devrions accueillir pour le repas de midi dès la rentrée scolaire d'août 2022. Les infos sont restées très floues et les délais très longs. Nous nous sommes retrouvés, lors des derniers jours des vacances d'avril, avec environ 25 enfants supplémentaires à accueillir pour la rentrée 2022 en plus des enfants déjà inscrits chez nous. Nous avons vite remarqué qu'il était impossible de mettre autant d'enfants dans la salle du Conseil et de garantir le confort et la sécurité de chacun.

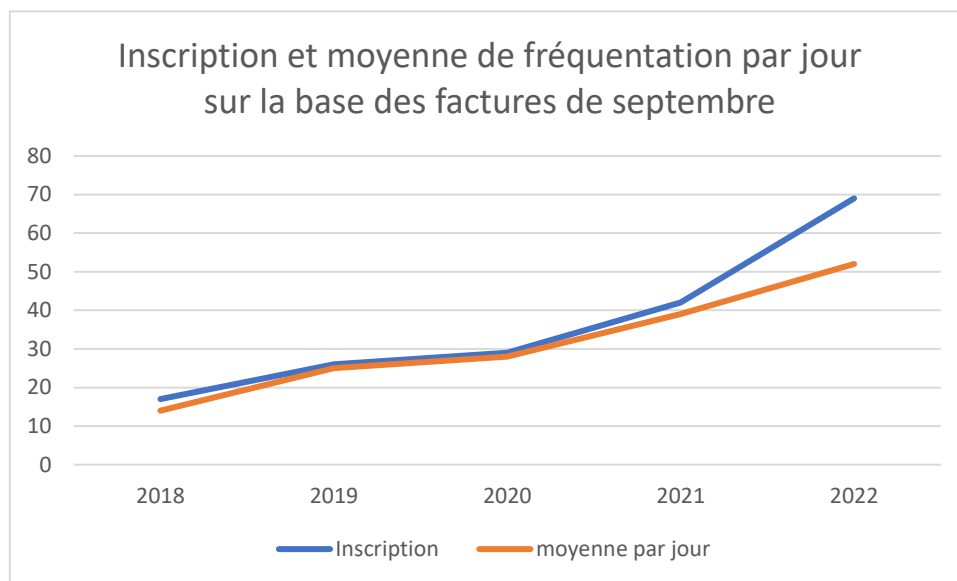
Après de multiples réflexions, la Municipalité a décidé, début juin, d'ouvrir un nouvel endroit. Il nous a fallu trouver une salle et engager 2 nouvelles personnes. Le 19 juillet, nous avons été en mesure de contacter les parents afin de vérifier que le besoin était toujours présent. A fin juillet, la nouvelle organisation était fonctionnelle et les parents en étaient informés.

A la rentrée, nous avons donc ouvert le site de la salle du conseil avec les 1-4P, où nous accueillons un maximum de 25 enfants par jours avec 2 personnes encadrantes, et la salle du Foyer du CCS pour les 5-6P, avec un max de 35 enfants et 3 personnes pour le service et la surveillance. En cas de mauvais temps ou de grosses chaleurs, nous avons accès à la salle de gym durant la pause de midi.

Ces deux endroits offrent une diversité dans le travail et, pour les enfants, c'est beaucoup plus agréable parce que la différence d'âge n'est plus aussi grande qu'auparavant. Ainsi, nous pouvons mieux répondre aux besoins des enfants.

Depuis la rentrée de 2022, nous proposons aussi une collaboration avec le Jardin d'enfants, afin d'offrir une plage de garde plus large pour les enfants de 1-2P. Les enfants mangent au restaurant scolaire puis sont accompagnés au Jardin d'enfants par du personnel communal.

Nous pouvons dire que 2022 a été un sacré challenge et que nous avons réussi à le relever afin de satisfaire les habitants d'Arzier-Le Muids. Le restaurant scolaire communal répond à un besoin et nous espérons pouvoir continuer à y répondre, tout en proposant de bons menus et un accueil de qualité.



## 6 SÉCURITÉ PUBLIQUE

### 6.1 Police

#### Collaboration avec la gendarmerie vaudoise

Une excellente collaboration avec la gendarmerie vaudoise est à souligner. Celle-ci patrouille régulièrement sur notre territoire ; par ailleurs le concept de poste de gendarmerie mobile a été maintenu. C'est ainsi qu'un fourgon mobile stationne un matin par mois sur notre commune, alternativement à Le Muids et le mois d'après à Arzier avec les objectifs suivants :

- Entretien des liens de proximité avec les citoyens
- Échanger avec les habitants des communes visitées afin d'en identifier les problèmes et incivilités
- Renforcer la visibilité policière par une présence marquée sur le terrain
- Permettre aux citoyens d'établir divers documents, allant du formulaire « objets trouvés/perdus » au dépôt d'une plainte pénale.

Cette proximité est positivement ressentie par la population.

A noter toutefois que certains passages ont été annulés en fonction des besoins de la Police cantonale en terme de personnel.

### Manifestations et demandes d'autorisation

En 2022, ce sont 14 demandes de manifestations qui ont été reçues via le portail POCAMA, et qui ont été autorisées, contre 4 en 2021.

Il est à noter que la Société de Développement a pu organiser le Tournoi de Jass, la Fête de la Fontaine et la Nuit du Jeu. La Jeunesse a organisé son repas de soutien et les Chœurs de l'Amitié leurs soirées annuelles. La nouvelle association Les A-Muids a organisé une « Back to School » au Creux des Abériaux, un vide grenier sur le terrain de basket du Centre Communal et Scolaire et le Bal du petit Halloween dans la salle du Centre Communal et Scolaire.

## **6.2 Contrôle des habitants – Bureau des étrangers**

Les guichets de l'Administration communale sont ouverts du lundi au vendredi de 7h30 à 11h30. En dehors de ces heures, et selon les besoins nous pouvons recevoir sur rendez-vous.

### ***Evolution de la population***

<u>Recensement</u>	<u>Total</u>	<u>Suisses</u>	<u>Étrangers</u>
31.12.1950	355	347	8
31.12.1960	320	309	11
31.12.1970	457	383	74
31.12.1980	882	766	116
31.12.1990	1406	1196	211
31.12.2000	1781	1491	290
31.12.2005	2014	1612	402
31.12.2006	2062	1630	432
31.12.2007	2055	1602	453
31.12.2008	2127	1622	505
31.12.2009	2178	1643	535
31.12.2010	2220	1667	553
31.12.2011	2294	1673	621
31.12.2012	2349	1684	665
31.12.2013	2386	1712	674
31.12.2014	2442	1759	683
31.12.2015	2506	1813	693
31.12.2016	2565	1864	701
31.12.2017	2653	1888	765
31.12.2018	2697	1937	760
31.12.2019	2801	2026	775
31.12.2020	2912	2076	836
31.12.2021	2947	2131	816
31.12.2022	2955	2138	817

En 2022, notre préposée et sa collaboratrice ont œuvré afin de gérer 725 mutations (arrivées, départs, naissances, décès, changement d'état civil, naturalisations, etc.) Pour comparatif :

<b>Année</b>	<b>Nombre de mutations gérées</b>
2018	564
2019	729
2020	727
2021	793
2022	725

### *Quelques autres chiffres :*

Année	Naissances	Décès	Fonctionnaire internationaux	Catholiques	Protestants	Autres religions ou sans
2020	24	18	51	728	608	1565
2021	25	11	50	714	602	1646
2022	21	17	46	694	561	1706

### **6.3 SDIS Service de défense contre l'incendie et de secours**

18 communes font partie de l'association SDIS Nyon-Dôle et sont représentées au Conseil intercommunal, présidé par M. Claude Bosson, Municipal à Duillier. Notre commune est représentée MM. François Esselborn et Denis Berger. Monsieur Christian Dugon étant suppléant.

Sans entrer dans les nombreux détails que contient le rapport de gestion et d'activités 2022 du SDIS Nyon-Dôle, très complet, il est à relever que le nombre d'interventions dans notre région s'élève à 479, représentant 4'200 heures. Pour le territoire d'Arzier-Le Muids, ce sont 25 interventions sur l'année 2022 qui ont occupé le personnel du SDIS.

Pour plus d'information, nous vous renvoyons au rapport de gestion de cette association ainsi qu'à son site internet qui contiennent tous deux des renseignements complets quant aux activités de l'année écoulée.

### **6.4 Protection civile**

L'ORPC a également assumée ses activités régulières, tant en ce qui concerne les contrôles périodiques des abris, le recensement des biens culturels ou encore les cours de répétition, sans oublier les interventions en situation d'urgence.

Pour toutes informations complémentaires, nous vous renvoyons au rapport de gestion de cette association intercommunale, disponible auprès de cette dernière.

## **7 AFFAIRES SOCIALES**

### **7.1 Accueil de la petite enfance, garderies et familles**

L'accueil de la petite enfance est géré par l'AISGE, qui fait partie du Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT). De ce fait, pour toutes informations complémentaires à ce sujet, nous vous renvoyons aux rapports de gestion de ces structures.

#### *Jardin d'enfants communal*

Au mois de janvier 2022, nous avons un total de 34 enfants inscrits les matins.

Au printemps, la question d'un accueil des 1-2P les après-midis a été soulevée. L'idée était de pouvoir proposer un accueil continu en collaboration avec le restaurant scolaire, sans augmenter le budget déjà alloué.

Après avoir obtenu l'autorisation de l'OAJE (Office de l'accueil de jour des enfants) ainsi que le soutien de la Municipalité, un sondage a été envoyé aux parents des enfants concernés pour la rentrée 2022-2023.

Les résultats furent encourageants mais malheureusement insuffisants pour ouvrir plus de deux après-midis par semaine.

Dès le mois de juin, constatant le manque de places d'accueil à l'AISGE, la décision a été prise de proposer un 3<sup>ème</sup> après-midi d'accueil pour les 1-2P. Afin de soulager les familles dont les deux parents travaillent, une extension de l'horaire jusqu'à 18h00 a été validée par la Municipalité.

À la rentrée du mois d'août, la fréquentation par semaine était de 37 enfants les matins et 15 enfants pour les après-midis. Début septembre, 5 inscriptions supplémentaires se sont ajoutées pour le créneau horaire du matin.

Voici un tableau récapitulatif du nombre d'enfants inscrits par jour :

	août.20	déc.20	août.21	déc.21	août.22		déc.22	
	Matins	Matins	Matins	Matins	Matins	Après-midi	Matins	Après-midi
<b>Lundi</b>	5	5	3	5	6	4	8	4
<b>Mardi</b>	8	9	7	9	9	5	10	5
<b>Mercredi</b>	0	3	3	6	9	fermé	9	fermé
<b>Jeudi</b>	4	3	4	8	6	6	5	6
<b>Vendredi</b>	5	6	4	6	7	fermé	10	fermé
Nb enfants/semaine	22	26	21	34	37	15	42	15

Dès le printemps 2023, l'accent sera mis sur notre collaboration avec le restaurant scolaire afin d'augmenter les inscriptions des après-midis. Ceci se fera sous forme de courrier, envoyé aux familles concernées, ainsi qu'en organisant une demi-journée « Portes-ouvertes ».

## 8 SERVICES INDUSTRIELS

### 8.1 Service des eaux

Notre Commune est approvisionnée en eau par trois sources, à savoir : les sources de la Raisse, des Coteaux et du Montant

Approvisionnement	Raisse		Coteaux		Montant		Total	
	m3	%	m3	%	m3	%	m3	%
2020	63'955	21.2	100'829	33.4	136'840	45.4	301'624	100
2021	95'101	30.8	100'503	32.6	112'736	36.6	308'340	100
2022	76'157	25.3	74'985	24.8	150'268	49.9	301'410	100

#### Source de la Raisse

La source de la Raisse a souffert du manque de précipitation, la source a été tarie du 9 mai au 29 septembre 2022 soit 141 jours. Pour rappel, en 2021, il n'y a eu que 24 jours de tarissement.

#### Source des Coteaux

La source des Coteaux a été en travaux au début de l'année pour finaliser les travaux du puits de pompage qui a été mis en fonction au printemps 2022 (préavis 13/2018), c'est pourquoi, le volume d'eau a un écart important par rapport aux autres années. La nappe des Coteaux a été mise à rude épreuve dès sa mise en service. En effet, le pompage a tourné à plein régime durant la période sèche ce qui nous a permis un apport d'eau supplémentaire et ainsi soulager les autres infrastructures.

### Station du Montant

Le SIDEMO entente intercommunale entre Arzier-Le Muids, Genolier et la Ville de Gland, est devenu Eaudici au printemps 2022.

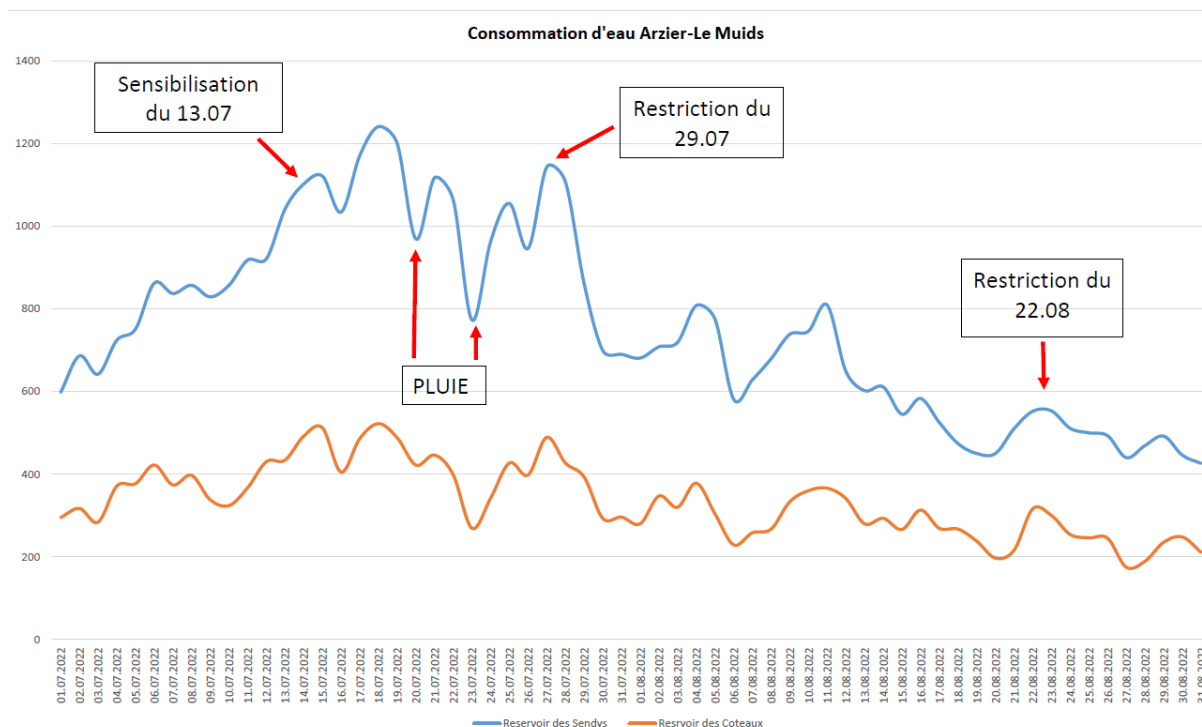
La source du Montant a également souffert de la sécheresse, une première alimentation de secours a été déployée avec l'aide la Protection Civile et des pompiers sur 2'200 m., depuis la BH 56 qui se situe sur le réseau d'eau de Bassins (vers le restaurant de la Cézille) et le puit de la station du Montant.

Une deuxième alimentation de secours a été déployée avec l'aide de l'armée sur 1'500 m. entre un puits test de la nappe de la Cézille et le puits de la station du Montant.

Ces deux alimentations de secours ont permis à la population de l'entente d'avoir suffisamment d'eau pour les consommations primaires. Les administrés ont, pour la grande majorité, respecté les restrictions d'eau du 29.07 au 12.10 (75 jours), permettant à tout le monde de passer ce cap difficile.

Nous tenons à remercier la commune de Bassins, les pompiers du SDIS Nyon Dôles, la PC de Nyon, l'armée et surtout l'équipe des surveillants de la station du Montant pour leur engagement.

Pour rappel, les restrictions d'eau ont été coordonnées avec les communes de l'entente afin d'harmoniser la communication et la distribution de ce bien précieux. Ci-dessous le graphique démontrant les effets des restrictions (y.c. rappel du 22.08) sur la consommation d'eau à Arzier-Le Muids.



### Fuites sur le réseau de distribution d'eau potable



Nous avons eu 8 fuites sur les réseaux de distributions de l'eau sous pression (6 fuites sur le réseau communal et 2 fuites sur le réseau privé). Le chemin de la Pétoillère (3 fuites) et le chemin des Alleveys (2 fuites) montrent des signes d'usures évidentes.

Evolution du nombre de fuites			
Année	Communales	Privées	Totale
2020	8	3	11
2021	3	4	7
2022	6	2	8

#### Service de piquet Eaudici

Pour assurer le service de piquet de la station de production du Montant, les communes d'Arzier-Le Muids, Genolier et de la Ville de Gland fournissent chacune deux techniciens spécialisés.

Cela représente pour notre commune :

- 6 semaines de service de piquet (228 heures d'intervention) pour Monsieur Davide Troiano
- 9 semaines de service de piquet (319.50 heures d'intervention) pour Monsieur Marcel Vaucher.

#### Les chantiers réalisés ou en cours

Le déplacement des conduites d'eau potable et de fontaines à la route de Bassins et au chemin de la Grange (préavis 15/2018) a été réalisé durant l'été 2022.

Le renouvellement des conduites au chemin de la prise et des Bossons Audry (Préavis 08/2020) s'est bien déroulé et s'est terminé en automne 2022.

## 8.2 Distribution d'énergie

La production de chaleur fournie par notre centrale du CCS a produit 808.109 MWh d'énergie thermique (958.547 en 2021) qui se répartit comme suit :

Consommateur	Répartition en MWH	
	2021	2022
Bâtiment du CCS	407.961	378.505
Caroline 2 A	51.288	93.433
Caroline 2-4-6-8	279.509	230.486
Pré-Morlot 1	51.288	38.079
Auberge	35.017	29.995
Appartement Village 15	21.052	12.238
Abris PC	40.495	24.044
Divers	71.937	1.329
<b>TOTAL</b>	<b>958.547</b>	<b>808.109</b>

*Consommation chaleur – force*

La consommation de matières nécessaires à la production de chaleur est de 100'748 litres de mazout (contre 120'559 en 2021), la chaudière à bois étant toujours à l'arrêt.

Notre installation photovoltaïque installée sur la toiture du CCE (466.95 m<sup>2</sup>) a produit légèrement plus que l'année précédente.

Année	Production en MWh
2020	67.55
2021	58.49
2022	65.42

Une production totale de 578.22 MWh depuis sa mise en service en 2014, représente un total d'émissions de CO2 évitées d'environ 403.95 tonnes.

La baisse généralisée de la consommation d'énergie de chauffage ainsi que la forte production photovoltaïque sont clairement dû à une météo clémente.

---

## 9 CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Vu le préavis no 11/2023 concernant le rapport de gestion 2022,

Vu le rapport de la Commission de gestion,

Où les conclusions du rapport de ladite commission,

Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### Décide

- d'adopter le préavis municipal no 11/2023 concernant le rapport de gestion 2022,
- de donner décharge à la Municipalité, ainsi qu'à la Commission de gestion, pour la gestion de l'année 2022.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 26 avril 2023 pour être soumis au Conseil communal d'Arzier-Le Muids.

Au nom de la Municipalité

La Syndique

(signé)

Louise Schweizer

Le Secrétaire

(signé)

Quentin Pommaz

## 10 GLOSSAIRE

ACPT	Association couvert à plaquettes et bois Trélex
AISGE	Association Scolaire de Genolier et Environs
APEC	Association pour l'épuration des eaux usées de la Côte
CCE	Centre communal d'entretien
CCM	Centre communal multifonctions
CCS	Centre communal scolaire
CDP	Commandement de payer
CBOVD	Chambre des bois de l'ouest vaudois
CODIR	Comité directeur
COFIL	Comité de pilotage
EPSGE	Etablissement primaire et secondaire de Genolier
EU	Eaux usées
EC	Eaux claires
LATC	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
RLATC	Règlement d'application de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
ORPC	Organisation régionale de la protection civile
PEBOV	Promotion de la filière bois de l'ouest vaudois
PRNJV	Parc naturel régional jura vaudois
RAT	Réseau d'accueil des Toblerones
SADEC	Société anonyme de traitement des déchets
SAPAN	Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région yonnaise

*Glossaire*